

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2024 dont le total est de 265 883 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 24 492 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	3
6	Tableau des provisions pour risques	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5



1 - Faits majeurs de l'exercice

Néant

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 2009-10.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acqui-sitions	Sorties	Fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
- Installations générales, agencement - Matériel de transport - Matériel de bureau - Matériel informatique - Mobilier Total immobilisations corporelles	484 484	1 431 1 431		1 915 1 915
- Participations - Dépôts et cautionnements - Prêts Total immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	484	1 431		1 915

4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution ou reprise	Amort. fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
-Installations générales, agencement -Matériel de transport -Matériel de bureau et informatique -Mobilier Total immobilisations corporelles	300 300	448 448		748 748
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	300	448		748

5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Créances	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i> Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres <i>Créances de l'actif circulant</i> Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance TOTAL DES CREANCES	 1 106	 1 106	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provision juridique				
Provision caisse de soutien	17 942	1 476	112	19 306
Provision aides sociales ou financières				
TOTAL DES PROVISIONS	17 942	1 476	112	19 306

La provision pour solidarités envers les adhérents est abondée selon les modalités de financement prévues par le règlement intérieur de la caisse de solidarité.

Les reprises correspondent aux montant utilisés pour la caisse de solidarité durant l'exercice.

7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	700	700		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 397	3 397		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	4 097	4 097		

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	65 374
- Reversements de cotisations	-3 253
Subventions reçues	29 903
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	582
Produits exceptionnels	3 000
TOTAL DES RESSOURCES	95 607

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10- Contributions volontaires en nature

Avantages en nature	Nombre	Unité	Source
- Crédit Temps Syndical	24,00	ETP	MESRI